



**TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET**



**GASPILLAGE**

**Service Environnement**

# **RAPPORT ANNUEL**

**sur le prix et la qualité du service public de  
collecte et de traitement des déchets ménagers**

**ANNEE 2021**



# SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION TECHNIQUE DU SERVICE ..... 7

PRESENTATION DES PERFORMANCES ..... 14

PRESENTATION DES INDICATEURS FINANCIERS ..... 29

PRESENTATION DES ACTIONS DE COMMUNICATION / SENSIBILISATION / PREVENTION ..... 35

*La population prise en compte pour le calcul des ratios 2021 est 18 721 habitants.*

# INTRODUCTION

La **Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan** (CCBBO) est née le 1<sup>er</sup> janvier 2002 de l'élargissement du périmètre de la Communauté de Communes de Bellevue.

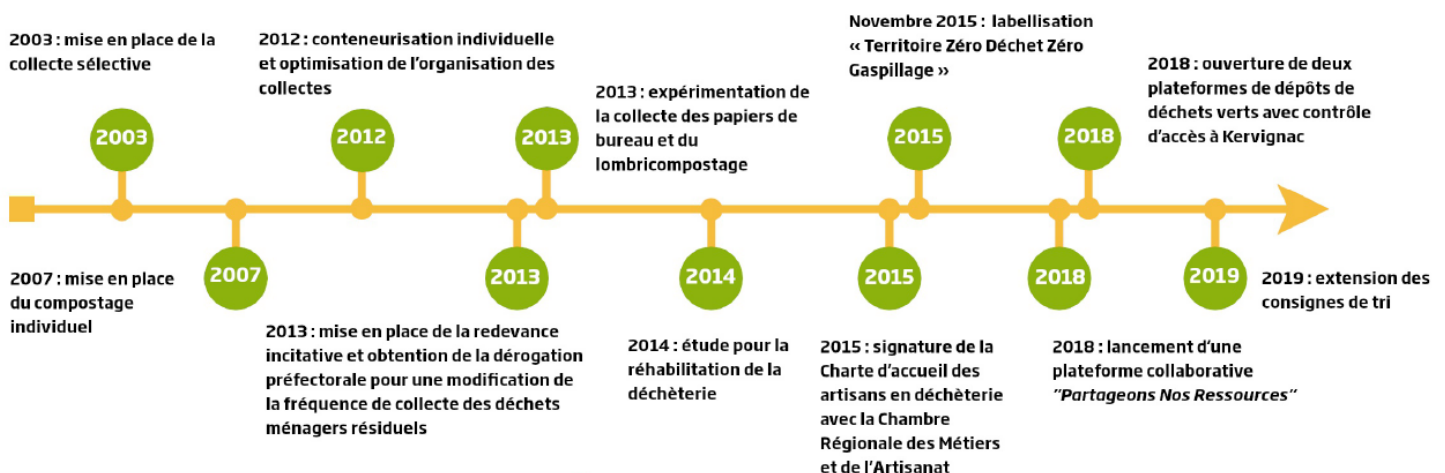
L'intercommunalité exerce la compétence « **prévention, collecte et traitement des déchets** » pour les **cinq communes** qui composent le territoire : Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène. En 2021, la CCBBO comptabilisait **18 721 habitants**.



La politique ambitieuse de réduction des déchets de la CCBBO a débuté en 2003 à travers **l'optimisation de son service de gestion des déchets** en mettant en place les différentes actions ci-dessous :

- **2003** : mise en place de la **collecte sélective** ;
- **2007** : mise en place du **compostage individuel** ;
- **2008** : opération **foyers témoins** ;
- **2009** : développement de la **conteneurisation des collectes de déchets résiduels et emballages** dans les zones agglomérées ;
- **2009** : signature d'un **Programme Local de Prévention des Déchets (PLP)** ;
- **2012** : **conteneurisation individuelle** de tout le territoire et optimisation de l'organisation des collectes ;
- **2012** : expérimentation du **compostage collectif** ;
- **2013** : mise en place de la **redevance incitative** et obtention de la dérogation préfectorale pour une modification de la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels ;
- **2013** : expérimentation de la **collecte des papiers de bureau** ;
- **2013** : expérimentation du **lombricompostage** ;
- **2015** : **labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »**
- **2018** : ouverture de **deux plateformes de dépôts de déchets verts** sur Kervignac
- **2019** : mise en place de l'**extension des consignes de tri**
- **2020** : travaux de sécurisation de la déchèterie et création de **plateformes de stockage à plat pour les déchets verts et les gravats**
- **2021** : étude de faisabilité pour une **recyclerie**

## Dates clés



L'année 2021 a été marquée par l'ouverture en juillet d'une plateforme de stockage des déchets verts à Plouhinec.

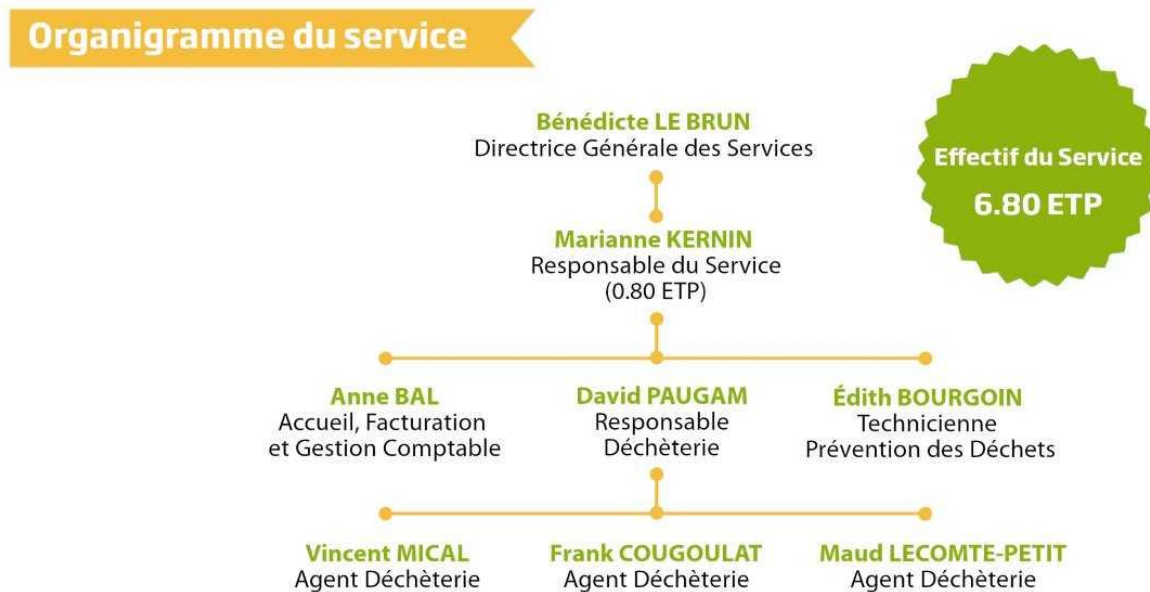
Une des actions de l'année a été des caractérisations du flux des ordures ménagères résiduelles et des bennes de déchèterie.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, des ateliers ont été organisés dans le cadre de l'élaboration du futur Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le nombre d'effectif pour le service Déchets a évolué à la baisse en 2021, il représente 6,8 ETP, contre 7,9 ETP en 2020. Les postes pour d'accompagnement aux éco-manifestations et pour la coordination Economie Circulaire n'ont pas été reconduits, une partie des missions ont été réparties entre les différents agents du service.

En complément des agents titulaires, des agents contractuels ont été embauchés pour combler les absences pour arrêt maladie.

Ci-dessous l'organigramme du service.



# **PARTIE 1**

## **Présentation technique du service Déchets**

## a) COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

### Mode de collecte

---

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, date de démarrage de la phase test de la redevance incitative, l'ensemble des communes est désormais collecté en **conteneurs individuels**.

Seul l'habitat vertical est collecté en bacs collectifs.



### Répartition des conteneurs par commune

---

Des bacs roulants munis de puces électroniques de 80 L à 750 L ont été mis à disposition des particuliers et des professionnels pour la collecte individuelle des ordures ménagères résiduelles et assimilés selon une **grille de dotation** définie par le comité de pilotage « redevance incitative ».

Nombre de personnes	Volume de la poubelle
1 personne	80 litres
2 personnes	120 litres
3 personnes	180 litres
4 personnes	240 litres
5 personnes et plus	340 litres
Professionnels et logements collectifs	770 litres

Cette grille de dotation a été prévue pour que des foyers pratiquant le tri sélectif et le compostage individuel puissent, s'ils le souhaitent, stocker environ 4 semaines d'ordures ménagères résiduelles.

Le tri sélectif permet de détourner les déchets ménagers les plus volumineux (bouteilles plastiques, boîtes de conserve, boîtes en carton, briques alimentaires, verre et papier) ce qui permet d'optimiser la capacité de la poubelle.

Le compostage individuel est un moyen de détourner les déchets fermentescibles ce qui permet de stocker les ordures ménagères pendant plusieurs semaines dans de bonnes conditions tant en terme d'odeurs que de salubrité.

Les consignes de tri sont présentées dans le guide Zéro Déchet téléchargeable sur <https://www.cbbbo.fr/tri-des-emballages.html>



## Parc de conteneurs par commune

---

Communes	Nombre de bacs (Ordures ménagères) au 31 décembre 2021	Nombre de bacs (Emballages) au 31 décembre 2021
Kervignac	2 875	2 897
Nostang	733	746
Merlevenez	1 398	1 424
Plouhinec	2 940	3 052
Sainte-Hélène	656	667
<b>TOTAL</b>	<b>8 602</b>	<b>8 786</b>

Fin 2021, le service a comptabilisé **8 602 conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles et 8 786 conteneurs pour les emballages recyclables.**

Au total, 17 388 bacs sont en service sur le territoire à fin 2021 (contre 17 019 à fin 2020).

Dans des cas spécifiques, des serrures ou cadenas peuvent être proposés pour les particuliers et professionnels.

### Cas particulier des conteneurs à contrôle d'accès par clé

---

Pour les foyers n'ayant pas la place pour stocker une poubelle individuelle, des **conteneurs collectifs d'apport volontaire à contrôle d'accès** ont été mis en place dans les bourgs des cinq communes. Ces conteneurs sont en accès libre, chaque ouverture du tambour étant comptabilisée informatiquement.



Les clés d'accès sont également proposées **aux propriétaires de résidences secondaires et de terrains de loisirs** dont les temps de présence sur le territoire sont courts et irréguliers.

De ce fait, des conteneurs ont également été installés sur chaque commune sur les lieux de passage et dans les secteurs de résidences secondaires et terrains de loisirs.

**635 clés** ont été distribuées à fin 2021.

	2018	2019	2020	2021
Nombre de clés distribuées	555	584	606	635
Nombre de conteneurs à contrôle d'accès installés	19	19	19	19
<b>Nombre de dépôts enregistrés</b>	<b>4 077</b>	<b>3 937</b>	<b>4 410</b>	<b>5 196</b>

### Cas des professionnels

---

Pour les professionnels, la taille du bac a été ajustée à la production de déchets, 6 tailles de bacs sont proposées (80 L, 120 L, 180 L, 240 L, 340 L et 770 L).

Les professionnels peuvent avoir plusieurs bacs de taille identique ou différente.

Les seuils d'acceptabilité pour la collecte en porte-à-porte des professionnels sont :

- 15 000 litres pour les ordures ménagères résiduelles,
- 25 000 litres pour les emballages recyclables.

### Fréquence des collectes

---

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, il n'y a plus qu'un ramassage tous les quinze jours de la poubelle verte. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une optimisation du service. L'objectif est de maîtriser le coût de la collecte des déchets tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable.

À l'unanimité, le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) avait validé cette demande de réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères. La CCBBO a ainsi obtenu une dérogation préfectorale pour deux ans, soit jusqu'à fin mai 2015, qui a été renouvelée ensuite.

Depuis 2019, sans obligation de dérogation, la fréquence de collecte hebdomadaire des ordures ménagères a été maintenue pendant la saison estivale (juillet – août) pour les particuliers uniquement sur les communes de Plouhinec et Sainte-Hélène. Ce changement est intervenu avec la mise en place de l'extension des consignes de tri et l'optimisation des circuits de collecte.

Une collecte hebdomadaire reste organisée toute l'année pour les gros producteurs et les métiers de bouche.

Les calendriers de collecte sont téléchargeables sur <https://www.ccbbo.fr/calendriers-collecte.html>

## b) COLLECTE SELECTIVE :

### Modes de collecte en place

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la collecte est désormais en **conteneurs individuels** sur l'ensemble du territoire pour les emballages recyclables.

Seuls les immeubles sont restés en conteneurs collectifs.



Pour certains cas particuliers (détenteurs de la clé pour les conteneurs collectifs à contrôle d'accès, oublis de collecte...), les dépôts en sacs jaunes translucides sont autorisés devant les habitations ou à côté des conteneurs collectifs à contrôled'accès.

La collecte des emballages recyclables a lieu tous les 15 jours.

Pour les emballages en verre (107 colonnes) et le papier (87 colonnes), des points d'apport volontaire sont à la disposition des foyers sur les 5 communes de la CCBBO. Ces conteneurs sont vidés régulièrement par un camion grue d'un prestataire de service privé (SUEZ).



	OMr	Emballages	Papiers	Verre
Mode de collecte	Porte-à-porte		Apport volontaire	
Type de contenant	Bacs	Abri Bac	Bacs	Colonnes aériennes
Quantité	8 602	19	8 786	107

### Fréquences et modalités des collectes

	Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Emballages	Papiers	Verre
Collecte	<b>Porte-à-porte (PAP)</b> <b>C0,5</b> (C1 en été sur 2 communes) Bacs <b>Prestation</b>	<b>PAP</b> <b>C0,5</b> Bacs <b>Prestation</b>	<b>Apport Volontaire (AV)</b> Colonnes aériennes <b>Prestation</b>	<b>AV</b> Colonnes aériennes <b>Prestation</b>

### c) DECHETERIE et AUTRES MISSIONS TECHNIQUES :

#### Personnel

---

En 2021, le personnel présent sur le site technique est le suivant :

- 4 personnes à temps complet pour le gardiennage de la déchèterie, l'entretien des points d'apports volontaire et la maintenance des conteneurs individuels,
- Et ponctuellement, une personne en renfort pendant les périodes de congés et de formation des agents titulaires.

En effet, la communauté de communes a repris la **gestion des bacs en régie au 1<sup>er</sup> janvier 2014**. Cette mission nécessite la présence d'un agent sur 2 jours par semaine (*livraison / retrait des bacs chez les usagers, lavage des bacs, gestion du stock*).

#### Horaires d'ouverture de la déchèterie et des plateformes déchets verts

---

Exploitation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Déchetterie	9h00 – 11h45 14h – 17h45	9h00 – 11h45 14h – 17h45	9h00 – 11h45 14h – 17h45	Jour de fermeture	9h00 – 11h45 14h – 17h45	9h00 – 11h45 13h30 – 17h15

En complément de la déchèterie de Merlevenez, il existe désormais trois plateformes de stockage des déchets verts sur la commune de Kervignac et Plouhinec équipées de systèmes de contrôle d'accès.

Depuis septembre 2019, ces plateformes sont également ouvertes, contre facturation, aux professionnels des 5 communes (paysagistes).

Ces plateformes sont ouvertes 7 jours / 7, de 8h à 20h.

**Déchets autorisés à la déchèterie**

<b>Déchets non dangereux</b>				<b>Déchets dangereux</b>		
 <b>Bois</b>	 <b>Cartons</b>	 <b>Déchets verts</b>	 <b>Batteries</b>	 <b>Cartouches d'encre</b>	 <b>DASRI<sup>(2)</sup></b>	
 <b>Ameublement<sup>(1)</sup></b>	 <b>Gravats/Déblais</b>	 <b>Métaux</b>	 <b>DDS<sup>(3)</sup></b>	 <b>DEEE ou D3E<sup>(4)</sup></b>	 <b>Huile de friture</b>	
 <b>Papiers</b>	 <b>Textile</b>	 <b>Verre</b>	 <b>Huile de vidange</b>	 <b>Lampes/Néons</b>	 <b>Piles</b>	
 <b>Tout-venant</b>	 <b>Bouchons</b>	 <b>Capsules Nespresso</b>	 <b>Radiographies</b>			

(1) **Ameublement** : La CCBBO récupère les meubles dans le cadre du programme ÉCO-MOBILIER.  
 (2) **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.  
 (3) **DDS** : Déchets Diffus Spécifiques.  
 (4) **D3E** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

10

Le seuil défini pour les apports en déchèterie est de 4 m<sup>3</sup> / jour (délibération du 14 décembre 2017).

### Déchets interdits en déchèterie

- éléments entiers de voitures ou camions
- ordures ménagères
- cadavres d'animaux
- produits toxiques (hors DDM)
- produits inflammables – explosifs – radioactifs
- déchets industriels
- graisses et boues de station d'épuration
- tous les produits liquides à l'exception des huiles de vidange et DDM
- amiante

Les conditions d'accès à la déchèterie sont consultables sur <https://www.ccbbo.fr/la-decheterie.html>

# **PARTIE 2**

## **Présentation des performances**

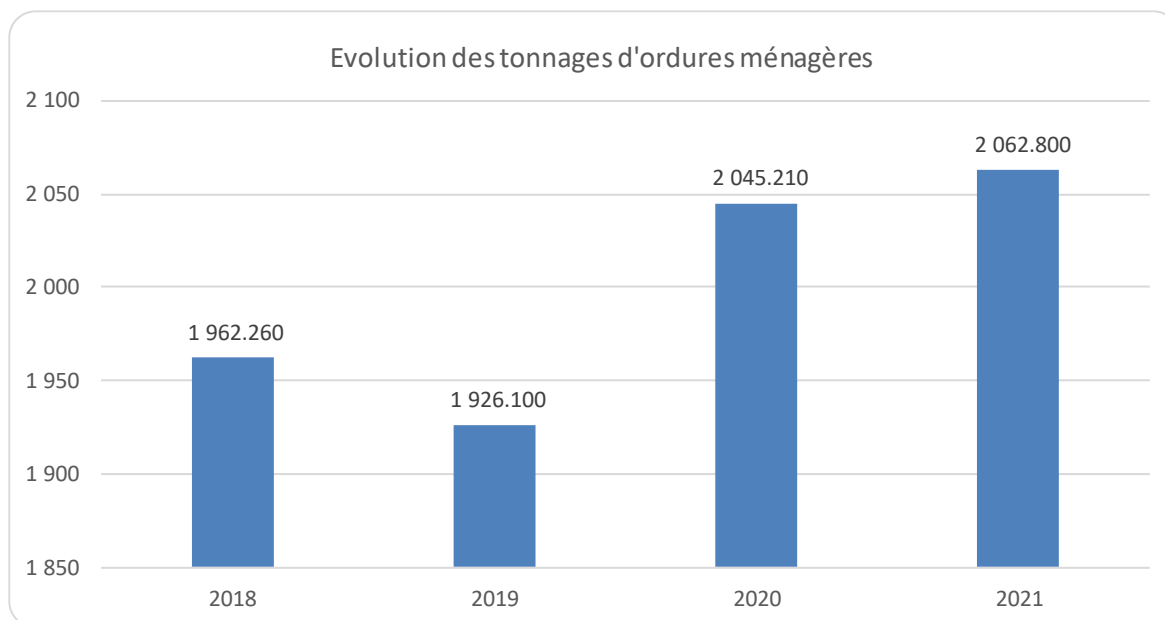
## Gisement total d'ordures ménagères

Ci-dessous les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées par an, de 2018 à 2021 :

	2018	2019	2020	2021
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE	463.200	435.180	471.540	488.980
2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	484.100	466.180	495.970	492.640
3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	529.860	527.200	557.280	566.500
4 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	485.100	497.540	520.420	514.680
<b>TOTAL</b>	<b>1 962.260</b>	<b>1 926.100</b>	<b>2 045.210</b>	<b>2 062.800</b>
<b>Ratio (kg/hab./an)</b>	<b>109.3</b>	<b>107.3</b>	<b>111.6</b>	<b>110.2</b>
<i>Population municipale INSEE</i>	<i>17948</i>	<i>17948</i>	<i>18323</i>	<i>18721</i>

Le tonnage d'ordures ménagères résiduelles a connu une réelle stabilité par rapport à l'année 2020.

Ainsi, le ratio est en très légère diminution par rapport à 2020 : **110,2 kg/hab. en 2021** contre 111,6 en 2020.



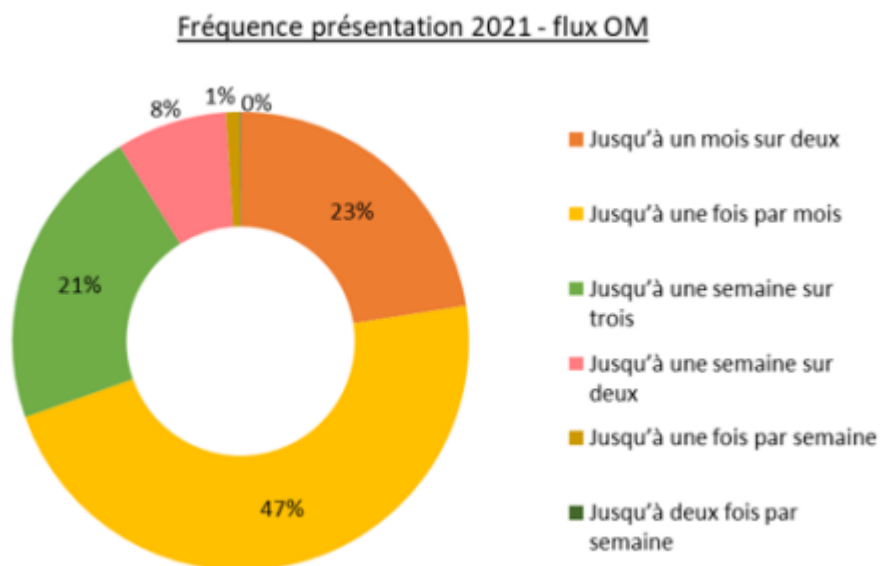
## Taux de présentation des bacs d'ordures ménagères résiduelles

Les données enregistrées sur le logiciel de gestion des collectes et de la facturation montrent un taux de présentation des bacs relativement stable.

En 2021, le taux de présentation moyen était de **41 %**.

	Total 2016	Total 2017	Total 2018	Total 2019	Total 2020	Total 2021
Nombre de levées de bacs pucés	93353	96 403	97228	88255	93111	95058
Taux de présentation	37%	38%	37%	39%	37%	41%

Ci-dessous, la fréquence de présentation des bacs sur l'année 2021 :



70% des bacs sont présentés entre 0 et 12 fois par an, soit jusqu'à une fois par mois.



### Traitement des ordures ménagères :

Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées sur l'usine de Plouharnel.

Une convention de coopération publique a été signée avec la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Il n'y a pas de valorisation de la chaleur produite sur l'usine de Plouharnel.



*Usine d'incinération à Plouharnel*

## Tonnage des déchets recyclables

---

	<b>EMBALLAGES</b>	<b>VERRE</b>	<b>PAPIERS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Tonnage</b>	878.140	1 184.480	370.428	<b>2 433.048</b>
<b>Ratios 2021 (kg/hab./an)</b>	46.9	63.3	19.8	<b>130.0</b>

En 2021, un tonnage global de **2 433 tonnes de déchets recyclables** a été collecté et donc non incinéré.

Pour comparaison :

<i>tonnes</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>EMBALLAGES</b>	652.740	758.720	841.300	878.140
<b>VERRE</b>	1 051.700	1 074.530	1 155.810	1 184.480
<b>PAPIERS</b>	372.100	377.520	366.320	370.428
<b>TOTAL</b>	<b>2 076.54</b>	<b>2 210.77</b>	<b>2 363.43</b>	<b>2 433.05</b>

Le tonnage d’emballages propres et secs a augmenté de 4,4 % entre 2020 et 2021 soit 36,8 tonnes supplémentaires.

Cette évolution est moins significative que les années précédentes.

Une augmentation de 28 tonnes de verre a été observée sur la collecte en apport volontaire pour l’année 2021. Après des baisses régulières, le tonnage de papiers a légèrement augmenté de 4 tonnes entre 2020 et 2021, ce qui montre une certaine stabilité.

## Ratio (kg/hab./an) des déchets recyclables collectés

---

<i>Kg/hab./an</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>EMBALLAGES</b>	36.5	42.3	45.9	46.9
<b>VERRE</b>	58.8	59.9	64.4	63.3
<b>PAPIERS</b>	20.8	21.0	20.4	19.8
<b>TOTAL</b>	<b>116.2</b>	<b>123.2</b>	<b>130.7</b>	<b>130.0</b>

Dans la globalité, nous remarquons une certaine stabilité des ratios des déchets recyclables sur l’année 2021.

## Collecte des textiles

---

Fin 2021, la CCBBO comptait 18 points de collecte des textiles (TLC) sur l'ensemble de son territoire.

Le tonnage collecté en 2021 est de **93,288 tonnes** contre 77,610 tonnes en 2020. Nous constatons une reprise des tonnages collectés qui avaient considérablement baissés en 2020 car pendant la pandémie de COVID 19 et aux périodes de confinement, il n'y avait pas de collecte de TLC. Les usagers déposaient alors leurs textiles dans la benne tout-venant, à la déchèterie.

Ces résultats mettent en évidence un ratio de **5 kg/hab.** de textiles collectés.



## Caractérisation des déchets collectés

---

Les refus de tri sont les déchets indésirables non recyclables que les usagers déposent dans le bac jaune.

La caractérisation des emballages collectés par le biais des bacs à couvercle jaune fait apparaître **un taux de refus moyen pour l'année 2021 de 28,10 %** contre 28,78 % en 2020.

Ce taux de refus est exprimé en pourcentage du poids trié et non du volume : les erreurs de tri sont souvent des matériaux plus lourds que les emballages (ex. : le verre).

L'augmentation du taux de refus est dû au passage à l'extension des consignes de tri. En effet, on demande aux usagers de mettre tous les emballages en plastique dans le bac jaune alors qu'une partie n'est actuellement pas recyclable.

Lors des caractérisations des échantillons d'emballages, nous observons comme refus des ordures ménagères, du verre, des fines, des emballages non vidés et des textiles. Ces refus de collecte sont ensuite suivis par l'agent terrain de la CCBBO qui apporte des conseils aux usagers.

Le taux de refus reste correct et démontre que les usagers n'utilisent pas les bacs jaunes pour éliminer leurs ordures ménagères résiduelles.

Quant aux papiers, les indésirables comprennent essentiellement les films plastiques enveloppant les revues ainsi que des cartons.

Le recyclage limite la part des déchets à incinérer et surtout évite de puiser dans les réserves de matières premières. Les déchets recyclables ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Si c'est le cas, ils se salissent mutuellement et les déchets recyclables deviennent irrécupérables.

Il s'agit de bien séparer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas. Les erreurs de tri compliquent le recyclage et doublent le coût du tri.



### Chiffres clés de la collecte sur l'année 2021

#### Collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages :

61 932 km parcourus (60 184 km en 2020)  
4 211 heures de collecte (4 094 h en 2020)  
35 375 litres de carburant (33 987 L en 2020)

#### Collecte du verre et des papiers :

19 307 km parcourus contre 13 587 kms en 2020 (13 394 km pour le verre / 5 913 km pour les papiers)  
587 heures de collecte contre 432 h en 2020  
9 400 litres de carburant

Aucun accident de travail n'a été recensé lors des collectes du verre et des papiers en 2021.  
Au niveau de la collecte en porte-à-porte, aucun accident de travail n'est à déclarer sur 2021.



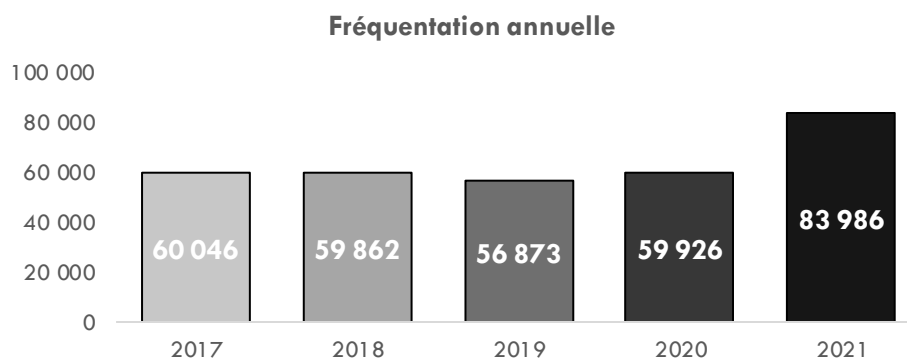
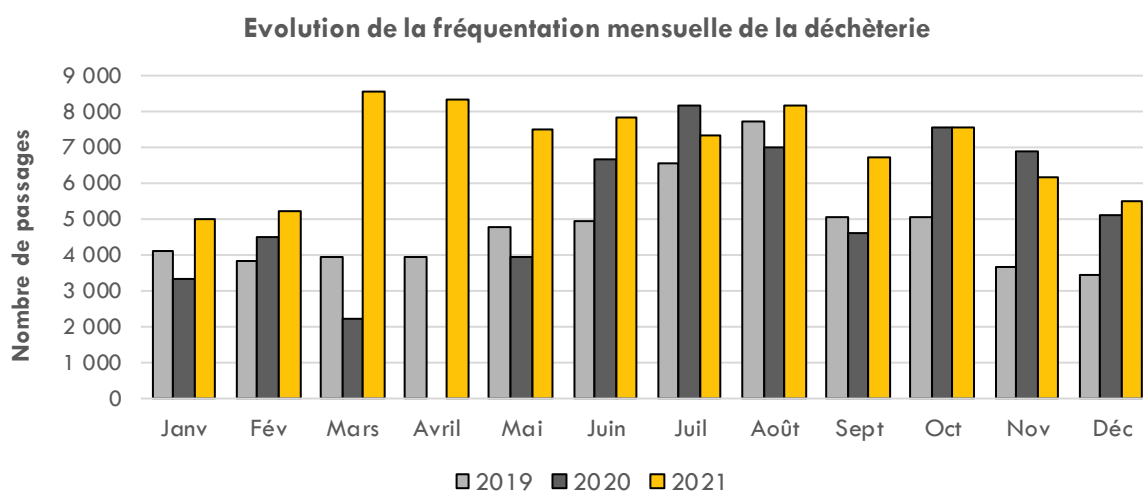
## Fréquentation de la déchèterie

La fréquentation totale de la déchèterie de Merlevenez pour l'année 2021 s'élève à **83 986 usagers**, contre 59 926 usagers pour l'année 2020, ce qui représente une forte augmentation de la fréquentation mais cela est directement lié à l'ouverture de la plateforme végétaux / gravats à proximité de la déchèterie, certains usagers étant comptabilisés 2 fois (déchèterie + plateforme).

Le ratio est de **4,48 visites par habitant** en 2021.

Le tableau suivant présente les évolutions de fréquentation de la déchèterie sur plusieurs années.

Evolution de la fréquentation mensuelle de la déchèterie	2019	2020	2021
Janv	4 117	3 312	4 978
Fév	3 819	4 496	5 242
Mars	3 920	2 194	8 540
Avril	3 937	0	8 351
Mai	4 748	3 944	7 492
Juin	4 918	6 689	7 852
Juil	6 564	8 163	7 361
Août	7 725	7 022	8 195
Sept	5 027	4 600	6 736
Oct	5 030	7 536	7 581
Nov	3 632	6 883	6 175
Déc	3 436	5 087	5 483



## Bilan des tonnages collectés en 2021

		2018	2019	2020	2021	Evolution 2020 /2021
Entrées		59 863	56 873	59 926	83 986	
Tout Venant	T	996.70	1 056.98	1 167.70	1 455.54	24.65%
	Rot	248	253	279	321	
Bois	T	401.04	424.94	482.10	599.68	24.39%
	Rot	115	126	139	160	
Ferraille	T	248.86	273.00	256.26	281.82	9.97%
	Rot	98	100	80	92	
Carton	T	134.10	138.36	141.84	166.42	17.33%
	Rot	100	102	97	112	
Déchets Verts	T	3 594.00	3 562.42	3 538.24	4 602.14	30.07%
	Rot	548	510	479	377	
Gravats	T	1 541.09	1 587.40	1 301.94	2 583.50	98.43%
	Rot	161	172	136	217	
DEEE	T	164.300	162.300	152.634	187.196	22.64%
Piles	T	1.715	1.695	1.402	2.169	54.71%
Néons / lampes	T	0.410	0.668	0.535	0.813	51.96%
Cartouches	T	0.095	0.136	0.100	0.181	81.00%
Batteries	T	4.816	6.384	4.430	6.726	51.83%
Capsules Nespresso	T	0.700	1.770	0.534	1.500	180.90%
Meubles	T	300.890	283.420	247.120	346.980	40.41%
DASRI	T	0.189	0.187	0.175	0.303	72.89%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 389</b>	<b>7 500</b>	<b>7 295</b>	<b>10 235</b>	
<i>(hors DDS)</i>						
<b>Ratio (kg/hab./an)</b>		<b>411.7</b>	<b>417.9</b>	<b>398.1</b>	<b>546.7</b>	37.32%

Les tonnages de déchets collectés en déchèterie ont considérablement augmenté en 2021 avec une production annuelle de 10 235 tonnes.

En termes de nature de déchets collectés, on peut noter une augmentation de tous les flux mais tout particulièrement le tout-venant, le bois, les déchets verts et le mobilier.

Le tonnage de gravats a doublé entre 2020 et 2021, notamment suite à l'ouverture de la plateforme à plat des gravats qui facilite les dépôts.

## Détail des tonnages des déchets diffus spécifiques - DDS (en tonnes)

Dans le cadre de la filière REP (Responsabilité Elargie du Producteur) des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)\* ménagers, la CCBBO a conclu une convention avec EcoDDS, l'éco-organisme opérationnel agréé sur son périmètre et dont la responsabilité est d'organiser la collecte sélective des DDS ménagers et leur traitement.

Certains flux ne sont pas pris en compte dans la REP et restent collectés par le prestataire de service TRIADIS.

\*Hors catégories indexées : 1. Produits pyrotechniques et 2. Extincteurs et autres appareils à fonction extinctrice.

Tonnes	TRIADIS (hors ECODDS)	ECODDS	TOTAL 2021	Rappel 2020
Peinture, colle, vernis	0.757	16.629	<b>17.386</b>	17.192
Acides		0.057	<b>0.057</b>	0.036
Solvants	0.633		<b>0.633</b>	0.116
Phytosanitaires	0.004	0.671	<b>0.675</b>	0.528
Emballages vides souillés	10.712		<b>10.712</b>	10.063
Aérosols	0.002	0.350	<b>0.352</b>	0.311
Prod. Non identifiés liquides	4.500		<b>4.500</b>	3.115
Prod. Non identifiés solides	0.030		<b>0.030</b>	0.028
Comburant, chlorate		0.047	<b>0.047</b>	0.072
Radiographies	0.175		<b>0.175</b>	0.220
Bases	0.782	0.123	<b>0.905</b>	0.780
Huile végétale	1.782		<b>1.782</b>	1.753
Filtres à huile		0.758	<b>0.758</b>	0.808
Autres DDS Liquides		0.771	<b>0.771</b>	0.568
Bidons de combustibles		1.234	<b>1.234</b>	1.313
<b>TOTAL</b>	<b>19.377</b>	<b>20.640</b>	<b>40.017</b>	<b>36.903</b>
Articles pyrotechniques			-	-
Huile minérale (litres)		12 900	<b>12 900</b>	12 900

Les déchets diffus spécifiques (DDS) sont en augmentation par rapport à l'année 2020 sur la quasi-totalité des flux.

## Collecte des D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Tonnes	2020	2021	Progression des flux 2020 / 2021
GEM HF *	51.5	70.8	37.5%
GEM F *	23.0	31.2	35.4%
ECRANS	14.5	15.1	4.4%
PAM *	63.7	70.1	10.0%
Lampes	0.5	0.8	62.6%
<b>Total</b>	<b>153.2</b>	<b>188.0</b>	<b>22.7%</b>

La CCBBO, engagée aux côtés d'Eco-systèmes a ainsi collecté, en 2021, **188 tonnes d'anciens appareils électriques**, équivalent à 10 kg de D3E par habitant et par an.

\*GEM HF : gros électroménager Hors Froid (lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière ...)

\*GEM F : gros électroménager Froid (réfrigérateur, congélateur, climatiseur ...)

\*PAM : Petit électroménager en mélange

## Traitement et valorisation des produits collectés en déchèterie :

La déchèterie étant gérée en régie par la Communauté de Communes, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, plusieurs repreneurs ont été sélectionnés pour l'élimination des divers produits récupérés sur le site de la déchèterie.

Le tableau suivant reprend les différents lieux d'élimination des déchets collectés sur la déchetterie de Merlevenez.

Type de déchet	Repreneur	Type et durée du contrat
Déchets végétaux	BREIZH SERVICE ENVIRONNEMENT – Nostang - compostage	Sur prestation depuis 01/01/2020
Encombrants	GUYOT ENVIRONNEMENT – Tri + valorisation en CSR	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Bois	LES RECYCLEURS BRETONS – valorisation matière	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Cartons	VEOLIA – Hennebont (transfert) + REVIPAC (valorisation matière)	Sur devis annuel
Gravats	LES RECYCLEURS BRETONS - centre d'enfouissement	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Papiers	Centre de Tri – Caudan + Cellulose de la Loire (valorisation matière)	Contrat de reprise du 01/05/2020 au 31/12/2022
Verre	SAMIN - Cognac (valorisation matière)	Contrat de reprise Filière
Ferrailles - Batteries	GUYOT ENVIRONNEMENT – valorisation matière	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Huiles mécaniques + végétales	TRIADIS – St Jacques de la Lande (traitement)	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
DMS – aérosols - néons	TRIADIS – St Jacques de la Lande (traitement)	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Lampes - néons	RECYLUM	Eco-organisme
Déchets d'Activités de Soins	THEACOM – Châteaubourg (incinération)	Contrat de prestation
Textiles	RETRITEX – Pontivy (réemploi)	Eco-organisme
Piles	COREPILE (traitement et valorisation)	Eco-organisme
Cartouches / Capsules	COLLECTOR – SUEZ (valorisation)	Convention



## Collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service public :

### Déchets des Services Techniques Communaux

---

Ces services ont accès à la déchèterie gratuitement pour y déposer les déchets issus de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

### Déchets banals des activités économiques (artisans, commerçants ...)

---

Seuls les établissements artisanaux et commerciaux, sur présentation d'une autorisation délivrée par le service, ont accès à la déchèterie, selon les modalités suivantes :

- Végétaux : 9,15 €HT / m<sup>3</sup>
- Gravats : 9,15 €HT / m<sup>3</sup>
- Tout venant : 12,20 €HT / m<sup>3</sup>

Depuis septembre 2019, les dépôts des professionnels sur les plateformes de déchets verts sont également facturés sur la base d'un forfait de 18,30 € / passage.

Le montant de ces recettes pour l'année 2021 s'élève à **7 278 €HT** contre 8 271 €HT en 2020 (3 954 € pour les dépôts en déchèterie et 3 324 € pour les dépôts de déchets verts).

### Carton des professionnels

---

34 entreprises et commerçants bénéficient d'une collecte en porte-à-porte de leurs cartons professionnels (33 en 2019).

Ce ramassage a lieu tous les 15 jours.

**34,500 tonnes** de cartons ont été collectées en 2021 contre 30,160 tonnes en 2020.



### Papiers de bureau

---



Depuis mars 2013, une collecte des papiers de bureau a été réalisée à titre expérimental sur 69 points de collecte (écoles, administrations et entreprises). En 2021, on comptait 100 points de collecte.

**18,260 tonnes** ont été ainsi collectées en 2021 contre 16,824 tonnes en 2020.

Le partenaire de ces collectes, cartons professionnels et papiers de bureau, est la Feuille d'Erable – entreprise d'insertion basée à Caudan.

### Chiffres clés des collectes réalisées par la Feuille d'Erable :

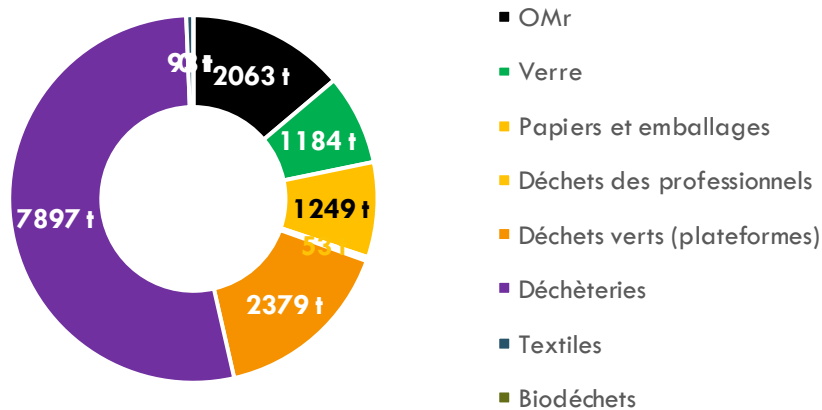
Collecte des cartons :	3 226 km	403,25 litres de gasoil	336,5 heures
Collecte des papiers :	1 238 km	154,75 litres de gasoil	225 heures

## Evolution des indicateurs :

Evolution de la production de déchets ménagers :

Tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés	2010	2017	2018	2019	2020	2021	2021 (hors gravats)
<b>OMr</b>	3555 t	1903 t	1962 t	1926 t	2045 t	<b>2063 t</b>	
<b>Verre</b>	945 t	1045 t	1052 t	1075 t	1156 t	<b>1184 t</b>	
<b>Papiers et emballages</b>	950 t	1057 t	1025 t	1136 t	1208 t	<b>1249 t</b>	
<b>Déchets des professionnels</b>	0 t	37 t	0 t	48 t	47 t	<b>53 t</b>	
<b>Déchets verts (plateformes)</b>	0 t	0 t	1531 t	1286 t	1815 t	<b>2379 t</b>	
<b>Déchèteries</b>	0 t	7740 t	5890 t	6245 t	5512 t	<b>7897 t</b>	5313 t
<b>Textiles</b>	0 t	101 t	101 t	100 t	0 t	<b>93 t</b>	
<b>Biodéchets</b>							
<b>DMA</b>	<b>5449 t</b>	<b>11882 t</b>	<b>11560 t</b>	<b>11816 t</b>	<b>11782 t</b>	<b>14917 t</b>	<b>12333 t</b>

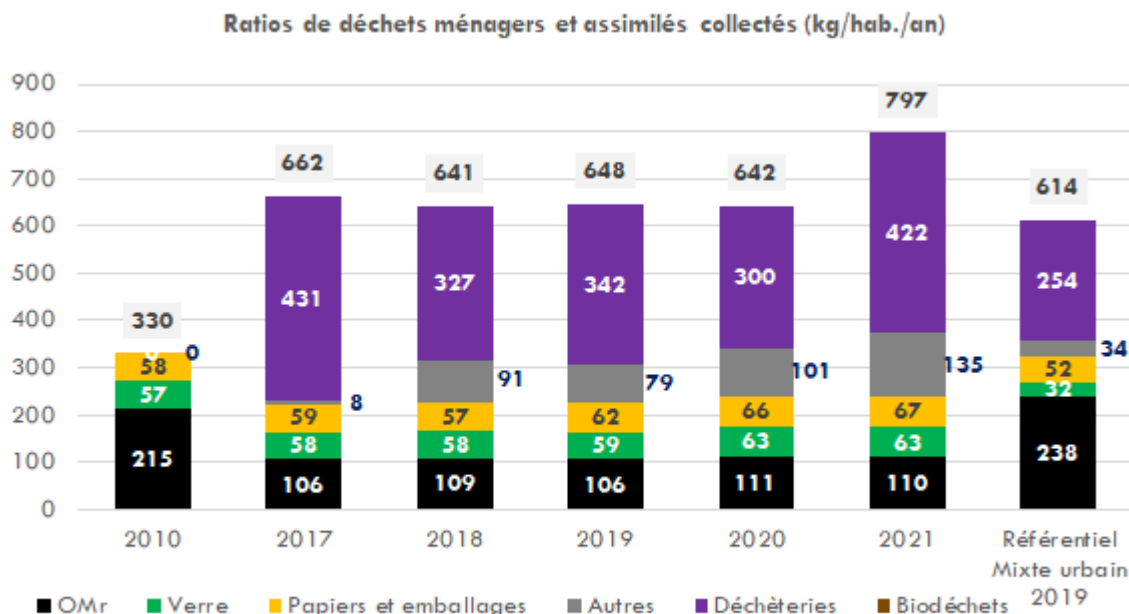
Tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés



Ratios de déchets ménagers et assimilés collectés (kg/hab./an)	2010	2017	2018	2019	2020	2021	Référentiel Mixte urbain 2019
<b>OMr</b>	215	106	109	106	111	<b>110</b>	238
<b>Verre</b>	57	58	58	59	63	<b>63</b>	32
<b>Papiers et emballages</b>	58	59	57	62	66	<b>67</b>	52
<b>Autres</b>	0	8	91	79	101	<b>135</b>	34
<b>Déchèteries</b>	0	431	327	342	300	<b>422</b>	254
<b>Biodéchets</b>							4
<b>DMA</b>	<b>330</b>	<b>662</b>	<b>641</b>	<b>648</b>	<b>642</b>	<b>797</b>	<b>614</b>

On constate en 2021 une production d'ordures ménagères résiduelles maîtrisée grâce à la tarification incitative, avec un report vers les flux recyclables et la déchèterie.

Des tonnages conséquents sont apportés en déchèterie et sur les plateformes déchets verts.



### Indice de réduction des DMA 2021

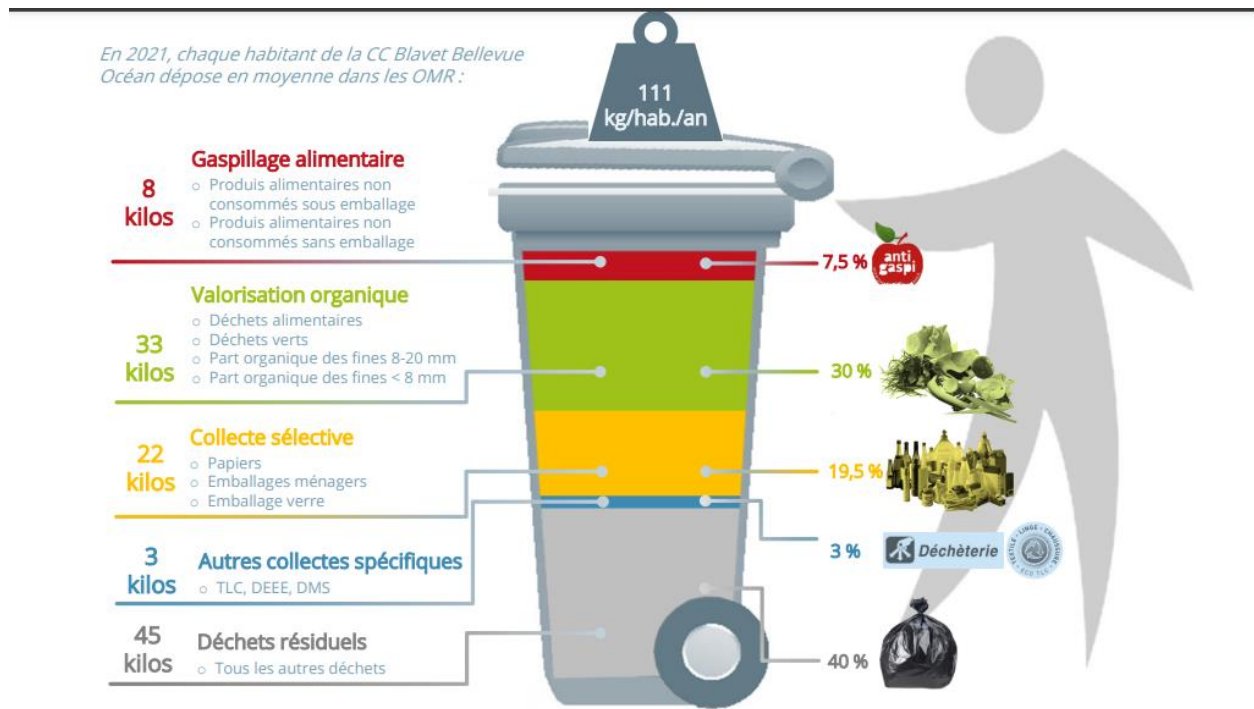
274 sur les tonnages

241 sur les ratios

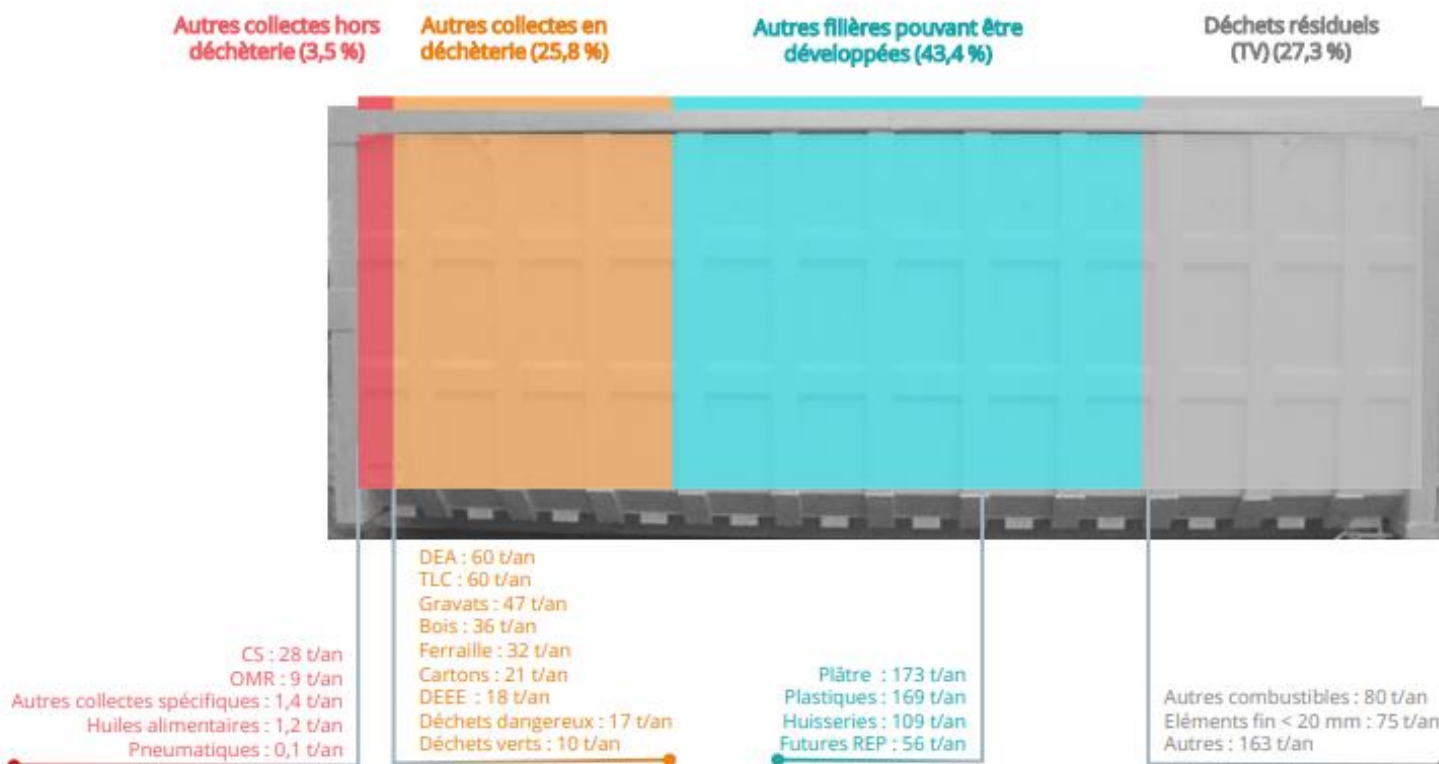
## Caractérisations

Pendant deux semaines, au printemps 2021, le service Déchets a missionné le bureau d'études ECOGEOS, pour étudier la composition des ordures ménagères et le contenu des bennes tout-venant collectées en déchèterie. C'est ce que l'on appelle des caractérisations. Cette étude permet d'identifier la part des déchets qui pourraient être recyclés, compostés ou valorisés et ainsi réfléchir aux prochaines actions de prévention à mener.

### Caractérisation du flux des ordures ménagères résiduelles



### Caractérisation des flux déchèterie (tout-venant, bois, mobilier)



# **PARTIE 3**

## **Présentation des indicateurs financiers**

## METHODE COMPTA COUT

En préambule, il faut retenir que les coûts présentés dans le rapport annuel sont ceux validés dans le cadre de la matrice des coûts. Cette validation est effectuée chaque année par un bureau d'étude et cela depuis 2009 pour notre collectivité.

La matrice des coûts est un référentiel d'expression des coûts du service public d'élimination des déchets élaboré par le Comité des connaissances des Coûts. Instance nationale présidée par l'ADEME dont l'objectif est de favoriser l'information et la transparence.

Avertissement, contrairement à notre comptabilité publique cette matrice intègre la dotation aux amortissements concernant l'intégralité de nos équipements et la reprise annuelle des subventions de ces mêmes investissements. A l'inverse, sont exclus le remboursement du capital de la dette. En conséquence, l'élaboration de la matrice des coûts et les analyses qui en découlent doivent être distinguées de celles du compte administratif.

Quelques définitions :

### Calcul du coût HT du service public

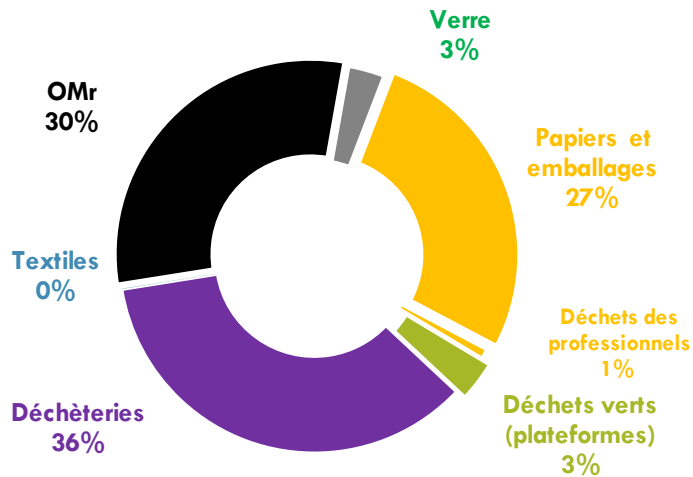
Le calcul des charges et des produits permet de présenter les différents coûts de la gestion des déchets ou tout au moins d'expliquer ce que ce coût contient comme produits et charges et de quel type de coût il se rapproche :

1. **Le coût complet** : somme des charges avec prise en compte de la totalité des frais de structure et des dotations aux amortissements
2. **Le coût technique** : sommes des charges – recettes industrielles
3. **Le coût partagé** : coût technique – soutiens des sociétés agréées
4. **Le coût aidé** : coût partagé – subventions d'investissements et aides au fonctionnement
5. **Le coût imputé** : ensemble des contributions perçues pour financer le service (appels de fonds)

a) Répartition des charges, des produits et du financement :

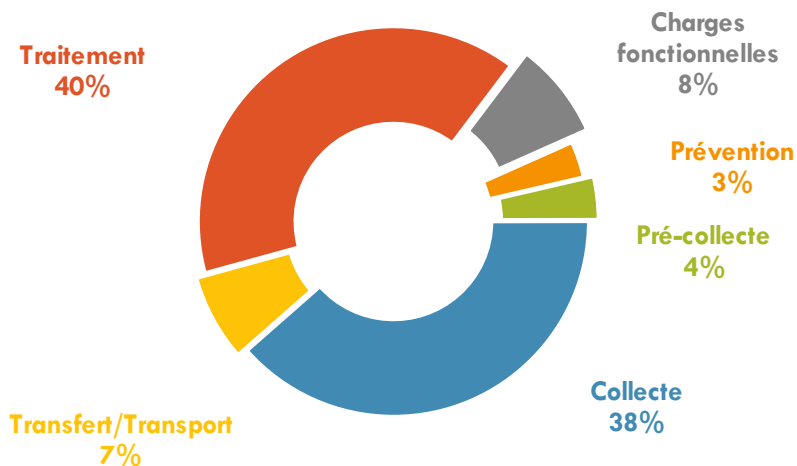
Répartition des charges par flux	Montant HT
OMr	635 251 €
Verre	63 445 €
Papiers et emballages	564 485 €
Déchets des professionnels	18 315 €
Déchets verts (plateformes)	70 807 €
Déchèteries	744 413 €
Textiles	445 €

Répartition des charges par flux

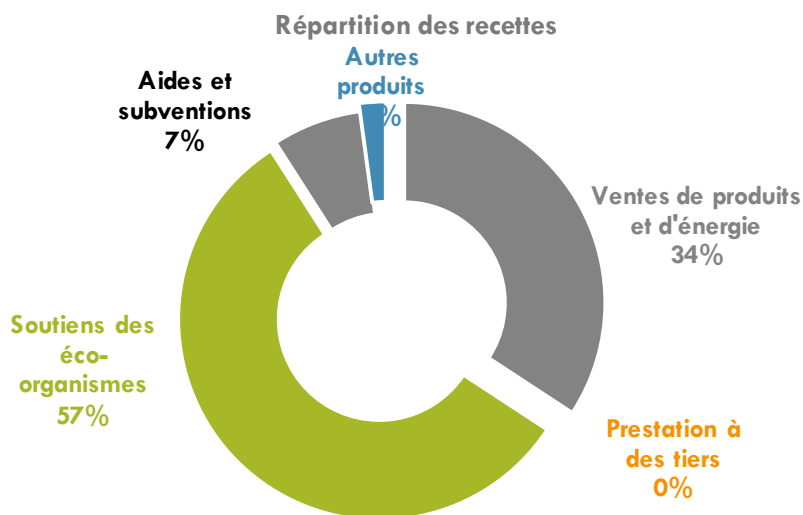


Répartition des charges par étapes techniques	Montants HT
Charges fonctionnelles	168 713 €
Prévention	63 739 €
Pré-collecte	75 526 €
Collecte	808 412 €
Transfert/Transport	151 305 €
Traitement	829 466 €

Répartition des charges par étape technique



Répartition des recettes	Montant HT
Ventes de produits et d'énergie	182 179 €
Prestation à des tiers	- €
Soutiens des éco-organismes	301 654 €
Aides et subventions	36 783 €
Autres produits	11 404 €



**b) Hiérarchisation des principaux postes de charges :**

Liste des postes de charges les plus importants	Montant TTC	Part des charges
Traitement Déchèteries	333 975 €	16%
Collecte RSHV	280 545 €	13%
Collecte	275 682 €	13%
Traitement	261 427 €	12%
Collecte Déchèteries	199 459 €	10%

La structure des coûts de la CCBBO est typique d'une collectivité de tarification incitative, avec une part du coût pour les ordures ménagères résiduelles inférieur au référentiel, au détriment des recyclables et de la déchèterie.



c) Coût aidé par habitant :

	2015	2021	Evolution
<b>Coût aidé</b>	72,6 €HT/hab.	85,8 €HT/hab.	<b>+ 18 %</b>
<b>Conteneurisation</b>	14,7 €HT/hab.	4,1 €HT/hab.	<b>- 72 %</b>
<b>Collecte</b>	34,0 €HT/hab.	43,8 €HT/hab.	<b>+ 29 %</b>
<b>Traitement</b>	29,3 €HT/hab.	45,0 €HT/hab.	<b>+ 54 %</b>
<b>Soutiens</b>	15,9 €HT/hab.	16,4 €HT/hab.	<b>+ 3 %</b>
<b>Recettes matières</b>	6,1 €HT/hab.	10,5 €HT/hab.	<b>+ 72 %</b>

Une forte baisse des coûts de conteneurisation avec l'amortissement du parc de bacs. Des coûts de collecte et de traitement en hausse régulière depuis 2015 (extension des consignes, augmentation des tonnages de déchets verts, recyclables et verre), contrairement aux soutiens. Les recettes augmentent, après une forte baisse en 2019 et 2020.

Les coûts de gestion globale (par habitant) sont dans la fourchette du référentiel pour le milieu considéré.

Les coûts des OMR (par tonne) sont supérieurs à la fourchette du référentiel pour le milieu considéré. Cela s'explique par l'impact du financement incitatif; la collecte des OMR est réalisée en C0,5 et affiche un ratio de collecte relativement faible avec 110 kg/hab./an.

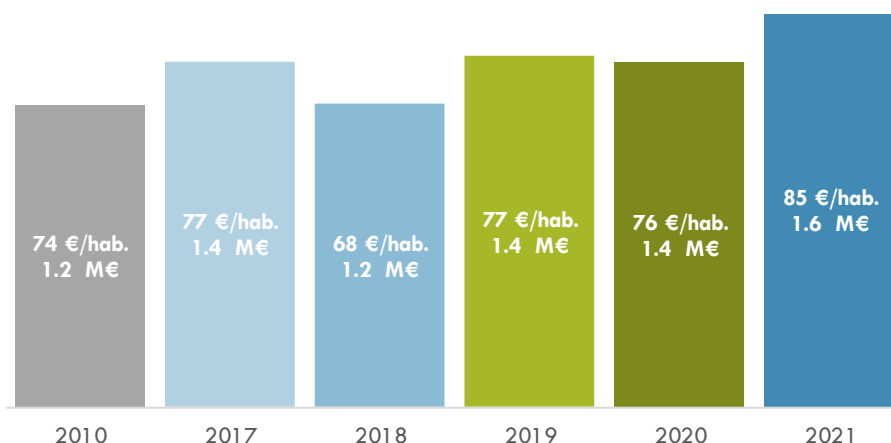
Les coûts du verre (par tonne) sont inférieurs à la fourchette du référentiel pour le milieu considéré. Le coût de collecte est dans les fourchettes basses du référentiel. Les quantités collectées sont supérieures à la moyenne nationale pour ce type d'habitat (64kg/hab.)

Des coûts (complets et techniques) des RSOM hors verre (par habitant) restent élevés. Le coût de collecte est élevé à 224 €/t et 15 €/hab., s'expliquant par le prix du marché de collecte (forfait)

Les coûts en déchèterie sont dans les fourchettes du référentiel.

	2010	2017	2018	2019	2020	2021
Coût aidé HT du service (M€)	1.2 M€	1.4 M€	1.2 M€	1.4 M€	1.4 M€	1.6 M€
Coût aidé HT du service (€/hab.)	74 €/hab.	77 €/hab.	68 €/hab.	77 €/hab.	76 €/hab.	85 €/hab.

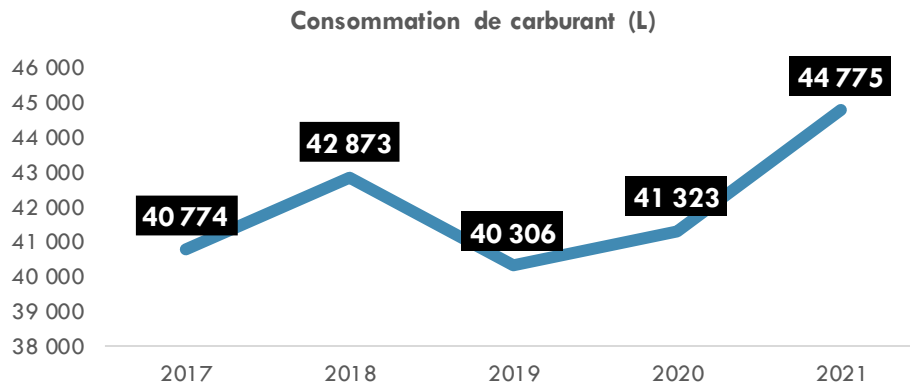
Evolution du coût aidé HT



d) Impacts environnements du service :

	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation de carburant (L)	40 774	42 873	40 306	41 323	44 775

On constate une augmentation de la consommation de carburant directement liée à une augmentation des Kilomètres parcourus pour la collecte des points d'apport volontaire.



## **PARTIE 3**

# **Présentation des actions de communication, sensibilisation et prévention**

## La prévention des déchets

### Programme Local de Prévention et Zéro Déchet Zéro Gaspillage

---

Le premier Programme Local de Prévention de la CCBBO est terminé (2009-2014).

Une fiche Plan/Programme de prévention a été rédigée sur le site OPTIGEDE : <http://optigede.ademe.fr/fiche-plan-programme/programme-local-de-prevention-annee-6-communaute-de-communes-blavet-bellevue-oc>

**La CCBBO a été labellisée « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » en novembre 2015.** Le programme d'actions a été mis en œuvre entre 2016 et 2019.

Les actions menées dans le cadre du programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage sont détaillées dans le rapport annuel d'avancement du programme disponible auprès du service Déchets sur simple demande.

Du fait de la pandémie COVID, les actions de prévention ont été restreintes sur les années 2020 et 2021.

Ci-dessous une présentation des principales actions engagées sur l'année 2021.



### Opération « Compostage / broyage »

---

#### ● Distribution de composteurs individuels



On estime que les déchets organiques (déchets de cuisine) représentent 33 % des ordures ménagères résiduelles. L'opération « Composteur individuel » consiste en la mise à disposition gratuite de composteurs aux habitants de la CCBBO depuis mars 2007.

Fin 2021, **5 287 foyers sont équipés de composteurs.**

#### Nombre de foyers équipés de composteurs par commune :

Kervignac : 1 705

Nostang : 462

Plouhinec : 1 775

Sainte-Hélène : 410

Merlevenez : 935

En 2021, 259 composteurs ont été distribués, en majorité aux nouveaux arrivants

- **Aide financière à la location d'un broyeur pour les particuliers**

La CCBBO a également décidé de s'intéresser aux déchets verts produits par les ménages, dont le tonnage élevé avec un ratio de 20 kg/hab./an.

Après avoir étudié plusieurs alternatives, la CCBBO a mis en place une aide financière à la location d'un broyeur pour les particuliers. Cette option s'est avérée la plus simple et la plus économique. Les particuliers louent un broyeur chez le professionnel de leur choix et effectuent eux-mêmes le broyage de leurs déchets verts à domicile.

Deux formules d'aides financières leurs sont ensuite proposées :

	PETIT MODÈLE (diamètre de taille inférieur à 10cm)	GRAND MODÈLE (diamètre de taille supérieur à 10cm)
Location ½ journée	20€	40€
Location journée	30€	60€



Grâce à cette action, la CCBBO vise une baisse des tonnages des déchets verts en déchèterie. Elle souhaite également sensibiliser les particuliers à la pratique du compostage et du paillage.

**Bilan 2021 : 25 demandes d'aide pour un montant de 970 € TTC**

## Sensibilisation aux couches lavables

- **L'aide financière**

Le Conseil communautaire a accepté, en décembre 2010, d'octroyer une aide financière de 60 € à l'achat d'un pack de 15 couches lavables.

L'achat des couches lavables est souvent un frein à l'utilisation même si dans la durée elles sont plus économiques. Cette action peut servir de déclencheur pour les familles hésitantes.

**Bilan 2021 : 1 famille a formulé une demande et a bénéficié de cette aide.**



Animations scolaires

Quelques interventions ont été réalisées dans les écoles qui en avaient fait la demande.

Accompagnement des associations locales

Il existe de nombreuses associations sur le territoire de la CCBBO. Elles organisent près de 500 manifestations chaque année, qu'elles soient sportives, culturelles, ...

La CCBBO mène des actions de communication, d'animation et de sensibilisation sur la réduction, la gestion et la valorisation des déchets événementiels à destination des associations locales.

Pour ce faire, la CCBBO met **gratuitement** à disposition des associations :

- Du matériel de collecte,
- Des gobelets réutilisables,
- Des outils de communication (banderoles, oriflammes, signalétiques...).

Un guide intitulé « organiser un événement éco-responsable » est à la disposition des membres d'association.

Les associations ont également aussi la possibilité de commander de la vaisselle compostable pour leurs évènements.



Sensibilisation des hébergeurs touristiques au tourisme durable

Suite aux actions menées en 2018 et en 2019, la CCBBO continue à accompagner les hébergeurs touristiques au tourisme durable.

Comme les années précédentes, un flyer destiné aux touristes est édité afin de les sensibiliser au tri sur notre territoire. Le flyer était disponible à la mairie, à la médiathèque et au point Info Tourisme de Plouhinec.



## Animation d'un Repair Café

---

La CCBBO a lancé un Repair Café en 2018. Les ateliers ont lieu chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois.

### Quelques chiffres en 2021 :

*En raison de la pandémie COVID, les ateliers ont repris en septembre 2021.*



Nombre d'ateliers réalisés : 4

Nombre de visiteurs : 81

Nombre d'objets réparés : 23

## La communication écrite

### L'Eco Zéro Déchet

---

A travers ce journal, la CCBBO informe sur la thématique du tri des déchets en faveur de la prévention mais aussi de l'économie circulaire.

En raison de la crise sanitaire, il n'y a eu qu'une seule édition de l'Eco Zéro Déchet, en 2021. Cette édition a été tirée à 9 500 exemplaires et distribuée à tous les foyers du territoire.



#### Sommaire du n°8 :

- ✘ Le mot de la Présidente
- ✘ Dossier Spécial Tarification
- ✘ Tri et prévention
- ✘ PLPDMA
- ✘ Repair Café

En complément, une lettre d'information a été jointe à la facture de la redevance du 2<sup>ème</sup> semestre 2021 reprenant les chiffres clés du service 2020 et expliquant le fonctionnement de la redevance, ainsi que les projets en cours.

## REDEVANCE DÉCHETS tout comprendre !

### Les clés pour comprendre le service déchets

La CCBBB assure la collecte, le traitement et la valorisation de tous les déchets produits par les 10 communes habitantes de ses 3 communes.

#### NOTS ENGAGEMENTS

- Carrière à réduire la production de déchets
- Appliquer la réglementation en matière de déchets
- Agir pour l'économie, le recyclage
- Agir pour la réduction des déchets
- Assurer une maîtrise des coûts
- Assurer notre environnement

### Ma redevance, qu'est-ce qu'elle finance ?

Quand vous payez votre redevance déchets, vous payez pour la collecte et le traitement de vos déchets.

- Collecte des déchets (poubelles, déchetterie, déchèterie)
- Collecte des déchets dangereux et autres
- Collecte des déchets verts
- Collecte des déchets encombrants
- Collecte des déchets dangereux et autres
- Collecte des déchets encombrants

Un autre usage : pour les déchets dangereux et autres, les déchets encombrants, les déchets dangereux et autres, les déchets encombrants.

**FOCUS**

Une étude de concertation a été menée en 2020 et sera mise en œuvre en 2021. Elle vise à améliorer la collecte des déchets et à réduire les coûts de traitement. Cette étude a été menée par la CCBBB en collaboration avec les communes membres. Elle vise à améliorer la collecte des déchets et à réduire les coûts de traitement. Cette étude a été menée par la CCBBB en collaboration avec les communes membres.

**30€** (part communale)  
**65€** (part CCBBB)

## Les chiffres-clés du service en 2020

### Les déchets collectés

### Les coûts du service

### COÛT PAR HABITANT : 85€ TTC

### Les projets pour vos déchets

#### REHABILITATION DE LA DÉCHÈTERIE

Le CCBBB a engagé un projet de réhabilitation de la déchèterie afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de réduire les coûts de fonctionnement.

#### ETUDE EN COURS POUR UN PROJET DE RECYCLÉRIE

Le CCBBB a engagé une étude pour la mise en place d'une déchèterie de recyclage afin de réduire les coûts de traitement des déchets et d'améliorer l'environnement.

#### TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS

Le CCBBB a engagé un projet de tri à la source des biodéchets afin de réduire les coûts de traitement et d'améliorer l'environnement.

Par nos efforts, nous contribuons à une planète plus propre.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Communauté de Communes Blavet BelleVue Océan : [www.ccbbb.fr](http://www.ccbbb.fr) et [www.communautecbbb.fr](http://www.communautecbbb.fr)

02 97 65 14 16

## Le calendrier de collecte

Les calendriers de collecte 2021 ont été faits sur la même base que ceux de 2020.

Le calendrier de collecte a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres fin décembre 2020.

Exemple de calendrier de collecte :

### À CONSERVER 2021

## Calendrier de collecte KERVIGNAC

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

Si le doute, une question ?  
Vous pouvez contacter le Service Environnement de la CCBBB au 02 97 65 14 16 ou [dechet@ccbbb.fr](mailto:dechet@ccbbb.fr)

Collecte des encombrants (boîtes, meubles, etc.)  
Collecte des déchets encombrants (boîtes, meubles, etc.)

Commune de KERVIGNAC

Autisme coprodechets

TERREBRES TROUILLERIE GASPILLAGE

02 97 65 14 16